**Débat : pour ou contre les notes à l'école**

**Contesté au sein de l’Education nationale, le système de notation des élèves va connaître une légère refonte.**

Depuis sa prise de fonction, le ministre de l’Education nationale, Vincent Peillon, l’a dit à plusieurs reprises : il n’est pas favorable à la suppression des notes à l’école mais souhaite aller vers une « évolution » de la notation chiffrée, afin qu’elle ne soit pas perçue comme une sanction.

Les déclarations du ministre sur ce thème ont d’ailleurs été accueillies avec satisfaction par les parents d’élèves.

En juin 2012, la présidente de la Peep (Parents d’élèves de l’enseignement public), Valérie Marty, se déclarait favorable à « un système plus encourageant et plus performant ».

L’autre organisation, la FCPE (Fédération des conseils de parents d’élèves) est sur la même ligne.

De nouveaux modes d’évaluation

A l’inverse, des syndicats d’enseignants ou d’étudiants militent ardemment pour le maintien de la notation chiffrée actuelle.

En réalité, les précédents gouvernements avaient déjà commencé à faire évoluer le système.

En 2005, la loi Fillon sur l’école a introduit le livret personnel de compétences (LPC), rempli par les enseignants (du primaire et du collège), qui atteste l’acquisition de connaissances sans qu’il soit question de notes.

Pour la loi Peillon, un changement est déjà en cours : dès la rentrée 2013, les apprentis enseignants des nouvelles Ecoles supérieures du professorat et de l’éducation (Espe), les futurs professeurs, seront formés à de nouvelles façons d’évaluer les élèves.

Pour : « La notation incite les élèves à travailler plus et mieux »

*Mathieu Poiré, professeur de Sciences et vie de la Terre dans un collège d’Yerres (Essonne).*

**Une évaluation fiable…**C’est le système le plus sûr pour évaluer le travail des collégiens et lycéens. Si des améliorations sont nécessaires, elles doivent porter sur les méthodes d’évaluation.

Il faut par exemple favoriser la double correction ou instituer, entre professeurs, des règles communes de correction. Mais cela ne remet pas en cause la notation chiffrée.

**… et simple.**Même si l’on décide de supprimer la note sur 20 ou sur 10 pour la remplacer par un système d’acquisition de compétences, il faudra bien trouver une façon d’évaluer. Par exemple, on dira à un élève qu’il a acquis trois compétences sur cinq.

Et les établissements devront établir des classements complexes, en mesurant ce qui est acquis et ce qui ne l’est pas.

Pourquoi compliquer, alors que l’on dispose d’une mesure simple, compréhensible de tous ?

**Une stimulation pour les élèves.**Contrairement à ce que l’on pense, les notes peuvent les inciter à mieux travailler, dans la mesure où les professeurs pointent ce qu’il faut améliorer, tout en les encourageant.

La note est souvent utilisée comme un outil de sélection, alors qu’elle devrait rester un mécanisme d’évaluation.

Contre : « Le stress des mauvaises notes est un frein à l’apprentissage »

*Antonella Verdiani, formatrice à Paris et fondatrice de l’association Le Printemps de l’éducation\*.*

**Le modèle nordique, l’exemple à suivre.** En Finlande, pays considéré comme une référence en matière d’éducation dans les classements Pisa (études mesurant les performances des systèmes éducatifs, NDLR), les enfants sont évalués pour la première fois à l’âge de 9 ans. Mais pas sous une forme chiffrée.

**Les encouragements favorisent les progrès.** Les études montrent que le stress lié aux mauvaises notes est un frein énorme à l’apprentissage.

Si un professeur met un 0 ou un 5/20, l’élève est susceptible de prendre cette note comme une remise en question de ses capacités. Inversement, de nombreuses études montrent que les encouragements favorisent les apprentissages.

**Des solutions alternatives efficaces.** Dans l’enseignement primaire, la note chiffrée ne sert à rien. Et dans le secondaire, il existe des solutions alternatives.

Par exemple, au Lycée pilote innovant international de Poitiers (Vienne), les lycéens s’auto-évaluent puis discutent avec leurs professeurs.

\*[www.printemps-education.org](http://www.printemps-education.org/)*. Antonella Verdiani est l’auteure de*Ces écoles qui rendent nos enfants heureux *(éd. Actes Sud).*

**Deux tiers des parents favorables aux notes**

**39 %** des enseignants estiment qu’il faut « abandonner les notes chiffrées et les moyennes à l’école primaire et au collège ».

**34** c’est le numéro de l’article de la loi Fillon (2005) sur l’école, autorisant collèges et lycées volontaires à tester de nouvelles approches.

Des professeurs cochent ainsi des cases « acquis », « non acquis » ou « en cours d’acquisition ».

**2009**c’est l’année où a été supprimée la notation chiffrée, dans une classe de 6e, au collège Maxence-Van-der-Meersch, à Roubaix (Nord).

Selon les enseignants, « seuls trois élèves ont appris leurs conjugaisons, les autres ne s’en sont pas donné la peine, et il semble que l’absence de note est une cause aggravante. »

**69 %** des parents français considèrent que « le système d’évaluation des élèves fondé sur les notes est bon ».